
CHAPITRE VII.—TYPES DE LAIT ET LÉGISLATION AYANT RAPPORT
À L'ADULTÉRATION.—PAGES 106 à 119.

Le lait des vaches; 106;—composition du lait;—crème, 107; valeur des constituants;—nature du type requis;—différence des besoins pour la maison et pour la fabrique, 108;—types dans d'autres pays, 109;—lait pour les villes et les cités, 110;—tableaux d'analyses extraits de bulletins du département du revenu de l'intérieur;—mise en force de la loi pour les convictions, 113;—application de l'Acte sur la santé publique;—règlements de London (Ontario);—prévention des maladies, 114;—conservation du lait sans odeur;—lait pour l'usage des fabriques;—Actes à l'effet de prévenir les fraudes, 115;—inspecteurs, 118;—estimation d'après la qualité, 119;—beurreries;—fromageries.

CHAPITRE VIII.—MARQUE CANADIENNE DISTINCTIVE.—PAGES
119 à 131.

Etendue du commerce, 119;—le fromage comme aliment, 120;—conservation de notre réputation, 121;—rapport du comité sur le fromage de la Société d'échange de produits de New-York, concernant le "fromage falsifié," 122;—correspondances sur le même sujet, 125;—résolution adoptée par la convention d'industriels de laiterie, 127;—députation au ministre de l'agriculture;—mesures prises;—Acte sur les marques de commerce frauduleuses, 128;—mesures prises par le département des douanes, 129;—recommandations;—marque nationale canadienne.

CHAPITRE IX.—CHAMBRES DE COMMERCE.—PAGES 131 à 135.

Dispositions du statut, 131;—formules;—chambres de commerce des industriels de laiterie, 133;—règlements d'association;—statuts, 134.

CHAPITRE X.—STATIONS EXPÉRIMENTALES DE LAITERIE.—PAGES
136 à 138.

La nécessité de ces stations, 136;—leur but;—le plan, 137.

CHAPITRE XI.—FABRICATION DU BEURRE EN HIVER.—PAGES 138 à 144.

Conférence à Berlin (Ontario):—travailleurs des villes et des campagnes, 138;—travaillez hiver et été, 139;—beurre plus cher en hiver;—longue saison de lactation, 140;—caractères d'une bonne vache;—rentes des vaches par an, 141;—stations expérimentales de laiterie, 142;—fabrication du beurre dans les laiteries privées;—élaboration du lait, 143;—odeurs d'étable;—barattage, 144;—vente de produits concentrés.